République Algérienne Démocratique et Populaire
Services du Premier Ministre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30-09-2026

Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Sifi GHRIEB, a présidé, ce mercredi 30 septembre 2026, une réunion du Gouvernement.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan de mise en œuvre des décisions prises par Monsieur le Président de la République lors de la dernière réunion du conseil des ministres.

Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur l'avant-projet de loi de finances pour 2027. A travers cet avant-projet, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des hautes orientations de Monsieur le Président de la République, en consacrant une approche fondée sur la consolidation de la croissance économique, l'accélération de la diversification de l'économie nationale et le soutien à l'investissement productif, ainsi que la préservation du pouvoir d'achat et le renforcement de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, cet avant-projet de loi met en avant la poursuite et le renforcement du soutien à l'investissement productif et à la réalisation des projets structurants, en privilégiant les opérations à fort impact sur le

développement économique et social, le renforcement du maillage infrastructurel national, l'amélioration de l'aménagement du territoire et la réduction des coûts logistiques.

L'avant-projet traduit également la volonté de poursuivre les efforts de préservation du pouvoir d'achat et de prise en charge des besoins sociaux, à travers la consolidation des mécanismes de soutien et la poursuite des programmes publics dans les secteurs prioritaires, notamment l'éducation, la santé, l'habitat et les infrastructures.

Par ailleurs, le texte prévoit un ensemble de mesures destinées à améliorer le climat de l'investissement, renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment avec la mise en service du Guichet unique de l'investissement, approuvé par Monsieur le Président de la République, accélérer la modernisation de l'administration et améliorer la mobilisation des ressources publiques, à travers la simplification des procédures, le renforcement de la conformité fiscale et la poursuite de la transformation numérique de l'administration.

Enfin, cet avant-projet de loi de finances pour 2027 sera soumis au prochain Conseil des ministres pour adoption.